

Conseil national du PCF
15 décembre 2006

Frédéric Genevée

Nous ne devons pas sortir du processus unitaire !

Nous sommes effectivement face à un choix. Soit nous confirmons nos choix de congrès soit nous les infirmons. Nous avons dit notamment au 33e congrès que nous n'étions pas propriétaires du communisme et que nous avons renoncé à concevoir le rassemblement comme devant se faire autour de nous ou derrière nous. C'est cela qui nous a conduit ici à proposer et à accepter la règle du double consensus. Nous ne devons pas remettre en cause ces acquis.

Alors aujourd'hui, comment sortir de l'impasse et de la division ? Une consultation des collectifs est en cours et je m'en félicite. Les communistes doivent aussi être consultés clairement pour ne pas demeurer dans l'ambiguïté comme lors de la dernière consultation.

Je propose donc la consultation suivante :

Première question : Maintenons nous la candidature de Marie-George Buffet dans le cadre du rassemblement antilibéral ?

Seconde question : Si elle ne fait pas consensus, la présentons nous comme seule candidate du PCF ou acceptons nous une autre proposition ?

Vous connaissez mon opinion sur ces deux questions, je l'ai plusieurs fois exprimée dans cette enceinte.

Sur le fond, notre identité politique c'est « toute la gauche sur une orientation antilibérale dans une démarche majoritaire » . Croyions-nous sérieusement qu'une candidature du PCF ou d'un rassemblement réduit nous rapproche ou nous éloigne de cet objectif ? Poser la question c'est y répondre.

Si nous échouons, il n'y aura pas d'espace entre le social-libéralisme et la simple protestation. Croire que les collectifs pourront se maintenir avec le PCF comme seule organisation politique présente en leur sein relève de l'illusion et va tuer l'idée même de rassemblement antilibéral. Le PCF ne peut pas porter seul l'idée même de rassemblement antilibéral.

Camarades, Nous ne devons pas sortir du processus unitaire.